

QUEBEC METROPOLITAIN

(Recensement de 1951)

Cité, Beauport, Charlesbourg, Giffard, La Petite Rivière, Lauzon, Lévis, Québec-Ouest, Ste-Foy, St-Michel-Archange, Sillery, St-Charles de Charlesbourg, Charlesbourg-Est, Beauport-Est, Beauport-Ouest, Ste-Thérèse de Lisieux, St-David de l'Auberivière, St-Télesphore, St-Romuald d'Etchemin, Charny, St-Nicolas, St-Félix du Cap Rouge, St-Ambroise de la Jeune Lorette, Loretteville, Château d'Eau, Réserves Indiennes, l'Ancienne Lorette, Notre-Dame de Lorette, Courville, Montmorency:—

Population, 1951 274,827; taux d'augmentation 22.3%

Pop. 5 ans et plus 242,331. Pop. ne fréquentant pas l'école 193,756.

Française 259,487. - Logements 54,928. - Familles 54,076.

Habitations:—

Maisons seules 11,345; occupées par le propriétaire 19,910; avec radio 53,485; télévision (1955), 30,000; automobile, 14,130; travailleurs 100,986.

Téléphone:— (1955) 79,523 appareils.

Appels locaux quotidiens 582,340; longue distance 7,099.

Population jusque dans un rayon de 100 milles, estimation municipale, 1955:—

Rayon	Municipalités	Total
x	Cité	225,319
8 milles	31	324,004
10 "	39	342,387
15 "	61	368,041
25 "	107	425,639
30 "	133	460,165
40 "	191	527,553
50 "	257	622,036
60 "	329	711,877
75 "	449	992,941
100 "	598	1,197,207

Banques:—

Succursales	1954	59	1955	62
Compensations	\$1,092,207,000.		\$1,233,898,000.	

Industries:—

	1955	1950	1945
Production	\$166,293,912.	\$134,262,488.	\$79,981,000.
Etablissements	538	434	333
Matières premières	\$86,805,422.	\$72,614,883.	\$38,939,000.
Employés	18,276.	14,810.	17,547.
Salaires et gages	\$37,192,393.	\$27,328,810.	\$25,273,000.

Statistiques industrielles, 1951.—

10 des principales catégories dont les chiffres peuvent être publiés; moulins de pulpe et papier, tabac, cigares et cigarettes, boucheries et mise en conserve, imprimeries et scieries non-incl.

	Établi	Empl.	Sal. et gages	Coût du combust. et électricité	Coût des matières premières	Production
			\$	\$	\$	\$
Cuir et chaussures..	25	2,409	3,608,374.	54,563.	7,160,351.	12,358,784.
Corsets	4	1,102	1,622,985.	24,845.	3,395,717.	6,159,804.
Pain et pâtisseries	36	750	1,207,969.	142,204.	3,068,218.	5,583,061.
Vêtement, hommes	6	748	1,070,825.	17,962.	2,292,563.	4,153,347.
Beurre et fromage	3	319	611,356.	53,386.	2,442,362.	3,523,018.
Tanneries	7	201	476,855.	58,988.	2,318,031.	3,130,353.
Boîtes et sacs, papier	4	400	674,932.	17,228.	1,582,956.	3,088,064.
Eaux gazeuses	8	218	443,653.	43,701.	1,358,435.	2,894,616.
Imp. et reliure	47	446	881,403.	26,599.	763,661.	2,042,165.
Fourrures	31	410	638,669.	13,757.	969,583.	1 879,885.

ETBLISSEMENTS INDUSTRIELS ET EMPLOYES

	Hommes	Femmes	Etablissements
Produits alimentaires	1,790	415	83
Produits du tabac	350	790	3
Produits du caoutchouc	200	46	1
Produits du cuir	1,668	1,058	41
Textiles	130	141	11
Fourrures et vêtement	559	1,822	49
Bois, produits	566	73	41
Produits du papier	1,554	268	7
Imprimerie et publication	1,035	355	99
Fer et acier	638	24	29
Équipement de transport	10		2
Produits non -ferreux	26	2	4
Appareils électriques	180	125	2
Produits minéraux	213	126	13
Charbon et pétrole	10		1
Produits chimiques	924	311	25
Divers	108	18	17

COMMERCE DE DETAIL (Recensement 1951)

	Québec Métropolitain	Cité
Tous genres d'établissements	2,959	1,984
Ventes \$'000	194,737.3	162,389.4
Produits alimentaires	1,593	1,060
Ventes \$'000	74,404.2	58,829.0
Épiceries et magasins combinés	948	598
Ventes \$'000	44,011.8	32,225.0
Marchandises générales	115	63
Ventes \$'000	29,960.0	27,950.8
Automobiles, Garages	34	14
Ventes \$'000	1,366.0	800.7
Postes d'essence	93	47
Ventes \$'000	5,117.0	3,327.5
Automobiles, groupe	189	103
Ventes \$'000	33,307.3	25,437.2
Vendeurs de véhicules-moteurs	22	13
Ventes \$'000	14,188.7	10,173.1
Vêtement et accessoires	393	301
Ventes \$'000	20,570.6	19,070.2
Mat. de construction et quincaillerie, groupe	115	65
Ventes \$'000	6,531.6	5,214.2
Meubles et appareils d'intérieur, groupe	84	60
Ventes \$'000	8,277.5	7,605.9
Produits pharmaceutiques et sanitaires, groupe	87	54
Ventes \$'000	5,444.4	4,595.5
Pharmacies (sans autre comptoir)	62	39
Ventes \$'000	4,234.8	3,514.4
Magasins d'occasions, groupe	22	20
Ventes \$'000	194.7	183.8
Autres postes de détail, groupe	361	258
Ventes \$'000	16,047.5	13,502.8

COMMERCE DE GROS (1951)

Nombre d'établissements	420	391
Ventes \$'000	320,969.8	296,277.2
A leur propre compte \$'000	250,404.9	226,615.9
A commission \$'000	70,564.9	69,661.3
Propriétaires actifs	Hommes 217 Femmes 5	196 5
Employés:— Minimum	4,667	4,411
Maximum	5,584	5,149
Liste de paie \$'000	12,853.0	12,097.8
Stocks en magasin au 31 décembre:—		
En propriété \$'000	27,853.0	26,549.1
Sur consignation \$'000	438.1	306.7

TRAVAILLEURS (1951)

	Cité de Québec	
	Hommes	Femmes
Total	44,469	21,140
Propriétaires et gérants	4,885	436
Professionnels	4,084	3,463
Employés de bureaux	5,284	5,378
Industries primaires	272	11
Construction	4,226	12
Manufacture et mécanique	6,991	3,635
Transport et communications	5,155	457
Commerce et finance	4,208	2,016
Service	4,088	4,917
Manoeuvres, (excepté agriculteurs, pêcheurs, bûcherons ou mineurs)	3,943	480
Non spécifiés	1,333	335

EMPLOYÉS A SALAIRES ET A GAGES:—

	Cité de Québec	
	Hommes	Femmes
Total	39,809	20,260
Moins de \$500.	2,705	5,529
\$500. à \$999.	2,700	4,629
\$1,000. à \$1,499.	5,901	5,951
\$1,500. à \$1,999.	9,043	2,346
\$2,000. à \$2,499.	8,647	745
\$2,500. à \$2,999.	4,024	170
\$3,000. à \$3,999.	3,087	55
\$4,000. et plus	1,724	6

SALAIRES ET GAGES:—

Moyenne par semaine	Cité de Québec	Canada
1955	\$50.75	\$62.02
1954	49.53	59.61
1953	46.86	57.30
1952	43.95	54.13
1951	40.48	49.61
1950	37.40	44.84

Emploi:— 1949 - 100

1955	114.0	117.4
1954	112.3	112.1
1953	111.0	113.4
1952	105.2	111.6
1951	101.6	108.8
1950	98.7	101.5

IMPOT SUR LE REVENU:—

	Cité de Québec	
	1950	1951
Sur moins de \$5,000.	24,690	28,740
\$5,000. à \$6,000.	800	1,100
\$6,000. à \$7,000.	480	520
\$7,000. à \$8,000.	400	280
\$8,000. à \$9,000.	310	280
\$9,000. à \$10,000.	170	150
Plus de \$10,00.	790	880
Total:-	27,640	31,950

PERMIS DE CONSTRUCTION (Cité)

1953	\$'000	11,496
1954		17,498
1955		14,288
Logements	1953	960
	1954	1186
	1955	1403

Habitation:— (Cité) (1951)

Ménages	34,970
Moyenne par ménage	4.4
Familles	33,830
Moyenne par famille	4.1
Salariés, chefs de familles	
Moins de \$4,000.	22,367
Plus de \$4,000.	1,588

Types d'habitations:—

Simple, détachées	2,620
Appartements, plain-pieds	30,900
Chambres par logement	5.2
Occupés par propriétaire	8,540
Louées	26,430
8 (18)	

(Cité) Habitations avec (1951) ..

Lessiveuse à force motrice	24,860
Nettoyeur électrique	13,035
Téléphone	27,370
Radio	34,135
Automobile	8,015
Eau courante	34,845
Bain ou douche (usage excl.)	25,580
Toilette (usage excl.)	33,825
Frigidaire mécanique	19,400
Poêle électrique ou à gaz	18,875
Fournaise	14,995

Radio:— Télévision:—

C.F.C.M. — T.V. Canal 4	12,750 watts
C.B.V.	5,000
C.H.R.C.	5,000
C.J.Q.C.	250
C.K.C.V.	1,000

A l'écoute Par la B.B.M. 1956 Logements avec radio

C.B.V. Cité B.B.M. 1954	49,420	Jour	49,480	Nuit
Total	81,060		74,670	
C.H.R.C. Cité B.B.M. 1956	43,100		30,190	
Total	136,160		94,510	
C.J.Q.C. Cité	15,270		8,510	
Total	17,140		11,460	
C.K.C.V. Cité	49,040		27,330	
Total	89,130		42,380	

C.F.C.M. - T.V. Total potentiel de Logements avec T.V. nouveau service171,000
Nombre actuel de logements avec T.V..... 95,000

Journaux:— 1956.—Français

L'Action Catholique (Lun.-Ven.)	Circulation totale	71,105
	Cité	15,717
	Autre	55,398
Le Soleil	Total	112,500
	Cité	46,606
	Autre	65,894
L'Événement-Journal	Total	11,253
	Cité	9,813
	Autre	1,440
Anglais	Total	5,572
Chronicle-Telegraph	Cité	3,852
	Autre	1,720

Statistiques et

Finances municipales, 1954-55:—

Propriétés	19,777
Logements	38,403
Nouvelles constructions	504
Nouveaux logements	1,403
Valeur de la propriété imposable	\$188,873,277
Exemptions	91,290,954
Cité	14,899,065
Taxe (générale, spéciale eau)	2.50
Dette nette	39,392,741
Revenu per capita	61,510
Dépenses per capita	63,686
Dette obligatoire per capita, nette	168,296
Dette nette per capita	178,327

CITE DE QUEBEC

MAIRE : Son Honneur l'honorable Wilfrid Hamel, président du Comité Administratif.

CONSEIL DE VILLE:— Leader du Conseil:— M. l'échevin Henri Beupré.

Membres du Comité Administratif:— MM. les échevins Damase Blais, Emilien Boissinot, David Burns, Joseph Conseiller, Henri Gagnon, Jean-Marie Lafleur, A. Hidola Légaré et Joseph Matte.

Autres membres du Conseil:— MM. les échevins Uldéric Bédard, Gaston Flibotte, Siméon Emond, Gérard Hamel, Arthur Juneau, Paul Mecteau et Jules Morency.

TRESORIER ET DIRECTEUR DES SERVICES : M. C.-R. Fontaine, C.A.

GREFFIER : M. F.-X. Chouinard, L.L.L.

INGENIEUR : M. Ludger Gagnon, I.C.

ANNEE D'INCORPORATION : 1831 — Premier conseil de ville en 1833.

POPULATION : A la fin de 1955 — 225,319 résidents de fait et bénéficiant des services municipaux.

SUPERFICIE : 5,754.51 acres ou 8.99 milles.

ROLE D'EVALUATION : Total \$308,204,909 (Exercice 1955-56)
Imposable : \$195,304,173 Non-Imposable : \$112,900,736

TAUX DE LA TAXE : Générale \$1.25 Spéciale \$0.25 Scolaire \$1.05 Eau \$1.00
Totale :—\$3.55 par \$100.

RUES ET ROUTES PAVEES : 133.0 milles. Non pavées : 8.3 milles.

TROTTOIRS EN CIMENT : (permanents) 274 milles.

CONDUITE DE DISTRIBUTION D'EAU : 194.15 milles.

EGOUTS : 163,06 milles.

ELECTRICITE : Quebec Power Company

PARCS OU TERRAINS DE JEU : 24

BOULEVARDS : (9) 5 milles.

DEPARTEMENT DE LA POLICE : 316

DEPARTEMENT DES INCENDIES : 315

MOYEN DE TRANSPORT : Autobus chemins de fer, avion et routes modernes.

EDUCATION:—

1 université, 1 séminaire, 3 collèges classiques, 1 académie commerciale, 1 école de chimie, 1 école des mines, 1 école technique, 1 école des beaux-arts, 1 école des sciences sociales, 24 écoles d'affaires et de commerce, 6 collèges commerciaux, 2 écoles protestantes de hautes études, 67 écoles sous le contrôle des commissions scolaires. En tout 110 maisons d'enseignement, ou institutions.

HÔTEL DE VILLE : 2, rue Desjardins
Téléphone : 2-7041

CITE STE FOY

MAIRE : M. Emile Boiteau.

ECHEVINS: MM. D. I. O'Gallegher, Paul Rochette, André Casista, André Fortin, Honoré Mainguy, Fernand Houle.

GERANT : Gérard Reny.

TRESORIER : Edmund O'Neil.

GREFFIER : Jos. Morin.

INGENIEUR EN CHEF : Jean Robitaille.

ANNEE D'INCORPORATION : 1955

POPULATION : 19,660

SUPERFICIE : 8640 acres ou milles.

ROLE D'EVALUATION : 70,792,000.00

Imposable : 32,774,650.00

Non-Imposable : 38,017,350.00

TAUX DE LA TAXE : .65 du \$100. (munic.) .65 du \$100. (scol.)

RUES ET ROUTES PAVEES : 45 milles. Non pavées: 25 milles.

TROTTOIRS EN CIMENT : 12 milles.

CONDUITE DE DISTRIBUTION D'EAU : 23.13 milles.

EGOUTS : 27.7 milles.

ELECTRICITE : Fournie par Quebec Power.

PARCS OU TERRAINS DE JEU : 6

BOULEVARDS : 3 milles.

DEPARTEMENT DE LA POLICE : 6 membres.

DEPARTEMENT DES INCENDIES : 14 membres.

MOYEN DE TRANSPORT : Autobus - trains.

EDUCATION : Couvents et écoles.

HÔTEL DE VILLE : 200, de l'Eglise

Téléphone : MU 3-4908

CITE DE SILLERY

MAIRE : Gérard Guay, I.F., A.C.

ECHEVINS : Alphonse Gignac, Eugène Gagné, I.F. James-Guthrie Scott,
Geo.-Henri Boulet, C.A., Paul Lemieux, A.P.A., Jules Beaulieu.

TRESORIER : Guy Ferland.

GREFFIER : Georges Gravel, I.P., A.G.

INGENIEUR : Georges Gravel, I.P., A.G.

ANNEE D'INCORPORATION : 1854

POPULATION : 14,000

SUPERFICIE : 1,761 acres.

ROLE D'EVALUATION : \$43,336,100.

Imposable : \$35,078 800.

Non-Imposable : \$ 8,257,300.

TAUX DE LA TAXE : \$0.66 du \$100. (munic.) \$0.60 du \$100. (scol.)

RUES ET ROUTES PAVEES : 35 milles. Non pavées : 1 mille.

TROTTOIRS EN CIMENT : 13 milles.

CONDUITE DE DISTRIBUTION D'EAU : 33 milles.

EGOUTS : 29 pieds.

ELECTRICITE : Fournie par Quebec Power.

PARCS OU TERRAINS DE JEU : 6

BOULEVARDS : 3 milles.

DEPARTEMENT DE LA POLICE : 10 membres.

DEPARTEMENT DES INCENDIES : 10 membres - 2 pompes.

MOYEN DE TRANSPORT : Autobus.

EDUCATION : 1 collège, 1 couvent, 1 séminaire et 5 écoles mixtes.

HÔTEL DE VILLE : 1445, Avenue Maguire

Téléphones : 7-3404 - 7-3405

VILLE DE LA PETITE-RIVIERE

MAIRE : N.-A. Fournier.

ECHEVINS : Georges Trudel, Lucien Darveau, Russell J. Rourke, J. Lucien Angers, Roland Côté, Rosaire Laverdière.

SECRETAIRE-TRESORIER : P.-H. Gauvin.

INGENIEUR : Marc Gilbert.

ANNEE D'INCORPORATION : 1954

POPULATION : 1,400 âmes.

SUPERFICIE : 2½ milles carrés.

ROLE D'ÉVALUATION : \$3,684,423.86

Imposable : \$2,945,469.79

Non-Imposable : 738,954.07

TAUX DE LA TAXE : \$1.90 par \$100.

RUES ET ROUTES PAVEES : 6 milles. Non pavées : 2 milles.

CONDUITE DE DISTRIBUTION D'EAU : 7¼ milles. Approx.

EGOUTS : 35,000 pieds.

ELECTRICITE : Fournie par Quebec Power.

BOULEVARDS : ½ mille.

DEPARTEMENT DE LA POLICE : Nil. Service de Détectives privées.

DEPARTEMENT DES INCENDIES : Ville de Québec.

MOYEN DE TRANSPORT : 2 services d'Autobus.

EDUCATION : 2 écoles.

HÔTEL DE VILLE : Petite Rivière Nord

Téléphone : MU 3-4657

VILLE DE QUEBEC-QUEST

MAIRE : M. Gaudiose Ratté (1956)

ECHEVINS : MM. Charles Proulx, Louis Latulippe, Louis Cardinal jr, Roger Verret, Victorin Beaucage, Alfred Nadeau, Eugène Marcoux. (1956)

SECRETAIRE-TRESORIER : M. Roger Gauvin.

ASST.-SECRETAIRE-TRESORIER : Mlle Françoise Tremblay.

INGENIEUR : M. Zachée Langlais, I.C.

ANNEE D'INCORPORATION : 1916

POPULATION : (approximative) 8,750

SUPERFICIE : 1 $\frac{3}{4}$ mille carré.

ROLE D'EVALUATION :

Imposable : \$6,880,000.

Non-Imposable : \$2,600,500.

TAUX DE LA TAXE : Munic. \$0.75 du cent. Spéc. \$0.15 du cent
Scol. \$0.50 du cent.

RUES ET ROUTES PAVEES : 5 $\frac{1}{2}$ milles, non pavées 8 $\frac{1}{2}$ milles.

TROTTOIR DE CIMENT : 1 mille.

CONDUITE DE DISTRIBUTION D'EAU : 6,926 pieds.

EGOUTS : 4,920 pieds.

ELECTRICITE : Fournie par Quebec Power Company.

PARC OU TERRAIN DE JEU : 1

BOULEVARDS : 3 milles.

DEPARTEMENT DE LA POLICE ET DE L'INCENDIE : Chef: Joseph Isabelle.

MOYEN DE TRANSPORT : Autobus: Compagnie J. Doyon Ltée.

EDUCATION : 4 écoles, 2 couvents, 1 collège, 1 école d'arts et métiers.

HOPITAUX : 2, Maternité Notre-Dame de Recouvrance et Immigration.

HÔTEL DE VILLE : 83 Avenue Plante

Téléphone : 7-3445 et 7-3446

CITE DE LEVIS

MAIRE : M. J. Adélaré Bégin.
ECHEVINS : MM. J.-Alphonse Samson, J.-Alfred Lemieux, Nazaire Lemelin, Me Thomas Lambert, Wilfrid L'Hébreux, Eugène L'Hébreux.
GREFFIER: Me Pierre Lemieux, Notaire.
TRESORIER: M. Narcisse Belleau.
INGENIEUR: M. J.-P. Bourret, i.p.

ANNEE D'INCORPORATION: 1861 en Munic.
1916 en Cité.
POPULATION: 15,000
SUPERFICIE: 2,300 acres.
ROLE D'EVALUATION: \$20,000,000.00
Imposable : 13,000,000.00
Non-Imposable : 7,000,000.00
TAUX DE LA TAXE 1% munic. \$1.25 scolaire

HÔTEL DE VILLE : 8, rue Fraser, Lévis
Téléphone : TE 7-7493

CITE DE GIFFARD

MAIRE: (1955) Dr Pierre Roy.
ECHEVINS: (1955) MM. Gilbert Côté, Roger Dumas, Henri Parent, Marcel Roy, Eloi St-Germain et Lucien Thivierge.
SECRETAIRE-TRESORIER: M. Ronald Beaupré.

ANNEE D'INCORPORATION: 1954.
POPULATION: (approximative): 11,500.
SUPERFICIE: 2400 acres.
ROLE D'EVALUATION (1955): \$10,605,810.00
Imposable : \$7,158,965.00
Non-Imposable: \$3,446,845.00
TAUX DE LA TAXE:
.60 du \$100. (munic.) \$1.10 du \$100. (scol.)

HÔTEL DE VILLE : 71, Avenue Royale
Téléphone : MO 3-7804

CITE DE LAUZON

MAIRE: Dr. L.-P. Guay, M.D.
ECHEVINS: Léonard Parent, Lucien Guay, Raoul Samson, Maurice Cantin Blaise Guay, J. A. Roy.
TRESORIER: Mario Brousseau.
GREFFIER: Lévis Bourassa.
INGENIEUR: Maurice Bourget, I.C.

ANNEE D'INCORPORATION: 1910
POPULATION: 10,501
SUPERFICIE: 5,924 acres.
ROLE D'EVALUATION:
Imposable: \$ 6,208,008.50
Non-Imposable: \$12,904,574.00
TAUX DE LA TAXE: 0.80

HÔTEL DE VILLE : 304, rue St-Joseph, Lauzon
Téléphone : Terminus 7-5801

VILLE DE CHARLESBOURG

MAIRE: René Bédard.
ECHEVINS: Lucien Paré, Samuel Barabé, Thomas Dorion, Omer Bouffard, Ellie Dorion, Maurice Dorion.
SECRETAIRE-TRESORIER: Jean-Marcel Darveau.
INGENIEUR: Michel Tremblay.

ANNEE D'INCORPORATION: 1949
POPULATION: 8500
SUPERFICIE: 2265 acres.
ROLE D'EVALUATION: \$8,528,790.
Imposable: \$5,966,760.
Non-Imposable: \$2,562,030.
TAUX DE LA TAXE: \$1.00 du cent.

HÔTEL DE VILLE : 20 - 45ème Rue Est
Téléphone : MA 3-1529

VILLE DE BEAUPORT

MAIRE: Me Gérard J. Délage, N.P.
ECHEVINS: Chs.-Eug. Bernier, Elz. Voyer, Philias Goulet, Etienne Gaulin, Dr Pierre Lortie, Charles Côté.
SECRETAIRE-TRESORIER: Georges E. Boutet.
INGENIEUR: Georges Demers, I.P.

ANNEE D'INCORPORATION: 1924
POPULATION: 7,500
SUPERFICIE: 1000 acres.
ROLE D'EVALUATION: \$8,900,000.
Imposable: \$5,640,000.
Non-Imposable: \$3,260,000.
TAUX DE LA TAXE: \$1.15 par 100.

HÔTEL DE VILLE : 10, de L'Hôtel de Ville
Téléphone : MO 3-3094

VILLE DE MONTMORENCY

MAIRE: (1955) M. Magella Laforest.
ECHEVINS: Alexandre Mathieu, Wilfrid Gingras,
Léo Lavoie, Philippe Dumont, Georges
Drolet, Maurice Larouche.
SECRETAIRE-TRESORIER: Gaston St-Pierre.
INGENIEUR: Pierre Warren.
ANNEE D'INCORPORATION: 1902

POPULATION: 6,344
SUPERFICIE: 562 acres.
ROLE D'EVALUATION: \$6,219,573.00
Imposable: \$5,735,440.00
Non-Imposable: \$ 484 133.00
TAUX DE LA TAXE: .50 du cent (munic.)
\$1.30 du \$100. (Scol.)

HÔTEL DE VILLE : 49 Avenue Ruel
Téléphones: MO 3-3528 - MO 3-3529

VILLE DE ST-ROMUALD D'ETCHEMIN

MAIRE: Georges-E. Samson.
ECHEVINS: Mme Aline Welsh-Murphy, M.M. Emi-
le Poulin, J.-Alphonse Rochette, Albert
St-Hilaire, Major J. Noël Boulanger,
Yves Goulet.
SECRETAIRE-TRESORIER: Antoine Gosselin.
INGENIEUR: Marc Gilbert, I.C.

ANNEE D'INCORPORATION: 1854
POPULATION: 5,165
SUPERFICIE: 2,995 acres.
ROLE D'EVALUATION:
Imposable: \$2,237,600.
Non-Imposable: \$1,800,000.
TAUX DE LA TAXE: \$1.00 du cent.

HÔTEL DE VILLE : 1225 à 1251 Commerciale
Téléphone: Bureau du Sec.-Trésorier: TE 9-9158
Police, Feu, Voirie, Aqueduc TE 9-9228

VILLE DE LORETTEVILLE

MAIRE: Gérard Brousseau.
ECHEVINS: Maurice Drolet, Geo. Paul, Jos. Falar-
deau, Alph. Légaré, J.-Bte Bernard,
Lorenzo Fortier.
SECRETAIRE-TRESORIER: J. R. Durand.
SURINTENDANT: Toussaint Bertrand.

INGENIEUR: Zachée Langlais.
POPULATION: 5,053
ROLE D'EVALUATION:
Imposable: \$3,649 200.00
Non-Imposable: \$1,015,150.00
TAUX DE LA TAXE: \$1.00 du cent.

HÔTEL DE VILLE : 305, rue Racine, Loretteville
Téléphone : VI 2-3415

VILLE DE COURVILLE

MAIRE. (1955) Mtre C. N. Dorion, C.R.
ECHEVINS (1955): MM. Henri Cliche, Joseph Cré-
pin, Arthur W. Grenier, J. A.
Guillot, Ovide Girard, Joseph
Théberge.
SECRETAIRE-TRESORIER: Louis-Philippe Laplante.
ANNEE D'INCORPORATION: 1916

POPULATION (approximative): 3,900
SUPERFICIE: 640 acres.
ROLE D'EVALUATION: \$2,982,980.00
Imposable: \$2,362,980.00
Non-Imposable: \$ 620,000.00
TAUX DE LA TAXE: Municipale:
Assistance publique: .35 de \$100.
Administration: .65 de \$100.

HÔTEL DE VILLE : 26 Vachon
Téléphone : MO 3-5918

VILLE DE CHARNY

MAIRE: M. J.-Aimé Malouin.
ECHEVINS: MM. Emile Duclos, Lévi Collet, Alex-
andre Picard, Alexandre Guérin, Louis
Masse et J.-Albert Labonté.
SECRETAIRE-TRESORIER: Paul-Henri Fréchette.
ANNEE D'INCORPORATION: 15 décembre 1924

POPULATION: 3 555
SUPERFICIE: 1,854 acres.
ROLE D'EVALUATION: \$1,861,542.00
Imposable: \$1,085,447.00
Non-Imposable: \$ 776,095.00
TAUX DE LA TAXE: \$0.70

HÔTEL DE VILLE : 800 - 10ème Rue
Téléphone : TE 2-2077

VILLE DE CAP-ROUGE

MAIRE: Me Jean-Chs Cantin.
ECHEVINS: MM. Gustave Poisson, Elphège Bégin,
Léopold Lelièvre, Yvon Garand, H.-
Marcel Robitaille, Philippe Lessard.
SECRETAIRE-TRESORIER: M. Alphonse Gaboury.
INGENIEUR: M. Marc Gilbert.

ANNEE D'INCORPORATION: 1873
POPULATION: 1,450
SUPERFICIE: 1271 acres.
ROLE D'EVALUATION: \$4,641,000.00
Imposable: \$1,500,000.00
Non-Imposable: \$3,141,000.00
TAUX DE LA TAXE: .40 du cent.

HÔTEL DE VILLE: Cap Rouge
Téléphone :

La Corporation de la Paroisse de l'Ancienne Lorette

MAIRE: Paul Henri Delisle.
ECHEVINS: René Moisan Roland Hamel, Roméo
Bédard, Cyrille Drolet, Dollard Fiset,
Léger Beaumont.
SECRETAIRE-TRESORIER: P.-E.-Gérard Hamel

POPULATION: 3,157
SUPERFICIE: 28 milles carrés.
ROLE D'EVALUATION:
Imposable: \$1,764,800.
Non-Imposable: \$1,274,950.
TAUX DE LA TAXE: .50 du cent.

HÔTEL DE VILLE: C.P. 68, Ancienne Lorette
Téléphone : MU 3-7077

VILLE DE CHATEAU D'EAU

MAIRE: L. Paul Hurtubise.
ECHEVINS: Quatre
Siège No 1. Lucien Clément
Siège No 2. Guy Samson
Siège No 3. Camille Robitaille
Siège No 4. Paul E. Lachance
GREFFIER: Roland Gagnon.
INGENIEUR: Guillaume Piette.

ANNEE D'INCORPORATION: 1926
POPULATION: 654
SUPERFICIE: 1 mille x $\frac{3}{4}$ de mille
ROLE D'EVALUATION: \$1,450,000.00
Imposable: \$1,300,000.00
Non-Imposable: \$ 150,000.00
TAUX DE LA TAXE: .40 du cent.

HÔTEL DE VILLE: Avenue du Golf
Téléphone : Victoria 2-3717

MUNICIPALITE DE ST-TELESPHORE

MAIRE: Alphonse Bolduc.
ECHEVINS: MM. Ernest Bégin, Odina Tinnorman,
Adjutor Vallières, Roland Emond, J.-
Léon Cloutier, Albert Labbé.
SECRETAIRE-TRESORIER: Ant. Martineau, N.P.
ANNEE D'INCORPORATION: 1878

POPULATION: 301
SUPERFICIE: 728 acres.
ROLE D'EVALUATION: 378 480
Imposable: \$199,180.00
Non-Imposable: \$179,000.00
TAUX DE LA TAXE: 0.50 du cent.

HÔTEL DE VILLE: 764, Commerciale, St-David, Co. Lévis
Téléphone : TE 7-1619

VILLAGE DE ST-JEAN DE BOISCHATEL

MAIRE: Mtre Maurice Huot.
ECHEVINS: Rodolphe Huot, David Vézina, Lorenzo
Gagné, Léopold Vézina, Albert Bé-
dard, Benjamin Chouinard.
SECRETAIRE-TRESORIER:
Jean-Charles Vézina, L.S.C., R.I.A.
INGENIEUR: Zachée Langlais.

ANNEE D'INCORPORATION: 1920
POPULATION: 1,461
SUPERFICIE: 6,240 acres.
ROLE D'EVALUATION:
Imposable: \$2,278,885.00
Non-Imposable: 469,860.00
TAUX DE LA TAXE: \$1.85 par \$100.

HÔTEL DE VILLE: Rue de l'Église, Boischatel
Téléphone : MO 1-1044

DESCRIPTIONS DES QUARTIERS DE QUEBEC

Le quartier Champlain comprend toute cette partie de la haute-ville située en-dedans des murs et toute cette partie de la basse-ville située à l'est d'une ligne tirée dans le milieu de la rue Saint-Roch, depuis le pied du cap jusqu'à la rivière Saint-Charles, et ce, jusqu'aux limites de la cité du côté de la paroisse de Saint-Colomb de Sillery.

Le quartier Limoilou-Est comprend cette partie de la cité située au nord de la rivière Saint-Charles, à l'est de la Troisième Avenue et du boulevard Benoît XV, au sud de la Vingt-Deuxième Rue et à l'est de la Quatrième Avenue et de son prolongement jusqu'aux limites de la cité incluant en ce cas le site des rues limitrophes.

Le Quartier Limoilou-Ouest comprend cette partie de la cité située au nord de la rivière Saint-Charles, à l'ouest de la Troisième Avenue et du boulevard Benoît XV, au nord de la Vingt-Deuxième Rue et à l'ouest de la Quatrième Avenue et de son prolongement jusqu'aux limites de la cité.

Le quartier Montcalm comprend le territoire qui s'étend à l'ouest depuis la rue de Salaberry jusqu'aux limites de la cité et compris entre la cime du coteau Sainte-Geneviève du côté nord, et la cime du cap du fleuve Saint-Laurent et la paroisse de Sillery du côté sud.

Le quartier Saint-Jean-Baptiste comprend tout l'espace qui est borné par le quartier Jacques-Cartier au nord, les murs de la ville à l'est, la cime du cap du fleuve Saint-Laurent au sud, et une ligne tirée du centre de la rue de Salaberry à l'ouest.

Le quartier Saint-Roch comprend la partie de la cité bornée à l'est par une ligne tirée au milieu de la rue Saint-Roch, au nord par le lit de la rivière Saint-Charles, à l'ouest par une ligne tirée au milieu du boulevard Langelier, et au sud par la cime du cap.

Le quartier Saint-Sauveur Est est borné à l'est par le quartier Saint-Roch, au sud par la cime du coteau Sainte-Geneviève, à l'ouest par la rue Saint-Luc prolongée, et au nord par le lit de la rivière Saint-Charles.

Le quartier Saint-Sauveur Ouest est borné à l'est par le quartier Saint-Sauveur Est, au sud par la cime du coteau Sainte-Geneviève, à l'ouest par l'avenue du Saint-Sacrement, et au nord par le lit de la rivière Saint-Charles.

Description des Comtés Provinciaux de QUEBEC METROPOLITAIN

LÉVIS :

Le district électoral de Lévis est borné, au nord-est, par le district électoral de Bellechasse, au sud-est, par le district électoral de Dorchester, au sud-ouest, par le district électoral de Lotbinière, et, au nord-ouest, par le fleuve Saint-Laurent.

Ce district électoral, formé de la seigneurie de Lauzon et d'une partie de la seigneurie de Vincennes, comprend la cité de Lévis; la ville de Lauzon, les municipalités des villages de Saint-Henri, de Saint-Rédempteur, de Charny; les municipalités des paroisses de Saint-David-de-l'Aubinière, de Saint-Louis-de-Pintendre, de Saint-Etienne-de-Lauzon, de Sainte-Hélène-de-Breakyville, de Saint-Henri-de-Lauzon, de Saint-Jean-Chrysostôme, de Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévis, de Saint-Lambert-de-Lauzon, de Saint-Nicolas, de Saint-Nicolas-Sud, de Saint-Romuald-d'Étchemin de Saint-Télesphore, et la municipalité de la Rivière-Boyer.

QUEBEC - COMTÉ :

Paroisse de Beauport, de L'Ancienne-Lorette, de Notre-Dame-des-Laurentides, de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, de Dunstan-du-Lac-Beauport, de Saint-Félix-du-Cap-Rouge, de Sainte-Foy, de St-Gérard-Magella; les municipalités de Saint-Emile, de Stoneham, de Valcartier, de Saint-Gabriel Ouest et la paroisse de Saint-Michel-Archange.

QUEBEC - CENTRE :

Le district électoral de Québec-Centre est formé de cette partie de la cité de Québec comprise à l'intérieur des murs de l'ancienne ville, et de cette autre partie du territoire de la cité de Québec délimitée comme suit: sur l'axe de la rue Dauphine à la porte Kent; de là, l'axe de la rue Dauphine jusqu'à l'axe de l'avenue Dufferin, l'axe de l'avenue Dufferin jusqu'à l'axe de la rue Artillerie, l'axe de la rue Artillerie jusqu'à l'axe de la rue Scott, l'axe de la rue Scott jusqu'à l'axe de la rue Plessis, l'axe de la rue Plessis jusqu'à l'axe de la rue Claire-Fontaine, l'axe de la rue Claire-Fontaine jusqu'à l'axe de la rue Saint-Cyrille, l'axe de la rue Saint-Cyrille jusqu'à l'axe de l'avenue Belvédère jusqu'au point de rencontre de la côte Franklin et de la cime du coteau Sainte-Geneviève, la cime du coteau Sainte-Geneviève et la cime du cap Diamant, en les suivant vers le nord-est jusqu'au coin nord-ouest des murs de l'ancienne ville de Québec; de là, les murs de l'ancienne ville de Québec jusqu'à l'axe de la rue Dauphine à la porte Kent, point de départ.

QUEBEC - EST :

Le district électoral de Québec-Est comprend cette partie du territoire de la cité de Québec bornée comme suit: par une ligne commençant à l'intersection du centre de la rivière Saint-Charles et du prolongement du centre de la rue Saint-Roch, et suivant le centre de la rue Saint-Roch jusqu'à la cime nord du cap Diamant; de là, se dirigeant vers l'ouest et suivant la cime nord du cap jusqu'au prolongement du centre du boulevard Langelier; de là, vers le nord suivant le centre du boulevard Langelier jusqu'à la ligne qui sépare, de la cité de Québec, le domaine des dames Religieuses de l'Hôpital-Général, qui forme partie de la paroisse de Notre-Dame-des-Anges; de là, suivant cette ligne et son prolongement jusqu'au centre de la rivière Saint-Charles; de là, se dirigeant vers l'ouest et suivant le centre de la rivière Saint-Charles jusqu'au prolongement d'une ligne passant par le centre de l'avenue Dom Bosco; de là, suivant le centre de ladite avenue Dom Bosco, jusqu'à la limite nord-ouest de la cité; de là, tournant vers l'est et suivant les limites nord-ouest et nord-est de la cité, jusqu'au fleuve Saint-Laurent; de là, se dirigeant vers l'ouest et suivant le fleuve Saint-Laurent, jusqu'à l'embouchure de la rivière Saint-Charles; de là suivant le centre de la rivière Saint-Charles jusqu'au prolongement du centre de la rue Saint-Roch, au point de départ.

QUEBEC - OUEST :

Le district électoral de Québec-Ouest comprend la municipalité de la paroisse de Saint-Colomb-de-Sillery et cette partie de la cité de Québec délimitée comme suit: partant du point d'intersection de l'axe de la rivière Saint-Charles avec le prolongement de l'axe de la rue Saint-Roch; de là, suivant successivement les lignes et démarcations suivantes: le dit prolongement, l'axe de la rue Saint-Roch et son prolongement vers le sud jusqu'à la cime du Cap-Diamant, la cime du Cap-Diamant jusqu'au coin nord-ouest des murs de l'ancienne ville de Québec; de là, contournant par l'est, le sud et le nord-ouest les murs de l'ancienne ville de Québec jusqu'à l'axe de la rue Dauphine à la porte Kent, l'axe de la rue Dauphine jusqu'à l'axe de l'avenue Dufferin jusqu'à l'axe de la rue Artillerie, l'axe de la rue Artillerie jusqu'à l'axe de la rue Scott, l'axe de la rue Scott jusqu'à l'axe de la rue Plessis, l'axe de la rue Plessis jusqu'à l'axe de la rue Claire-Fontaine, l'axe de la rue Claire-Fontaine jusqu'à l'axe de la rue Saint-Cyrille, l'axe de la rue Saint-Cyrille jusqu'à l'axe de l'avenue Belvédère, l'axe de l'avenue Belvédère jusqu'au point de rencontre de la côte Franklin et de la cime du coteau Sainte-Geneviève, la cime du coteau Sainte-Geneviève en la suivant vers le sud-ouest jusqu'à la limite entre la cité de Québec et la paroisse de Sainte-Foy, cette dernière limite en la suivant vers l'ouest et vers le sud-est jusqu'à la limite entre la cité de Québec et la municipalité de la paroisse de Saint-Colomb-de-Sillery; de là, ladite limite entre la cité de Québec et la municipalité de la paroisse de Saint-Colomb-de-Sillery jusqu'au fleuve Saint-Laurent; de là, suivant le fleuve Saint-Laurent en allant vers le nord-est jusqu'à l'axe de la rivière Saint-Charles et, enfin, ledit axe de la rivière Saint-Charles jusqu'au point de départ.

SAINT-SAUVEUR :

Le district électoral de Saint-Sauveur comprend la ville de Québec-Ouest, la municipalité de la Petite-Rivière; la paroisse du Sacré-Coeur-de-Jésus formée de l'établissement de l'Hôtel-Dieu-du-Sacré-Coeur-de-Jésus; la paroisse de Notre-Dame-des-Anges, formée du domaine des Dames religieuses de l'Hôpital-Général, et cette partie de la cité de Québec comprise dans les bornes suivantes:

Partant de la cime du coteau Sainte-Geneviève, à l'intersection de l'ancienne route des Bell, aujourd'hui avenue Stuaet et suivant, du côté nord-ouest, la ligne ouest de ladite avenue, jusqu'à la rue Saint-Vallier; de là, tournant vers l'est et suivant le côté nord de la rue Saint-Vallier et la limite sud du cimetière Saint-Charles, jusqu'à la ligne ouest du chemin du pont Scott; de là, vers le nord-ouest suivant cette dernière ligne et le pont Scott, jusqu'au centre de la rivière Saint-Charles; de là, vers l'est, suivant le centre de la rivière Saint-Charles, jusqu'au prolongement de la ligne bornant, à l'ouest, la paroisse du Sacré-Coeur-de-Jésus; de là, suivant les bornes ouest, sud et est de ladite paroisse jusqu'au centre de la rivière Saint-Charles; de là, vers l'est, suivant le centre de la rivière Saint-Charles, jusqu'au prolongement de la limite est du domaine des Dames Religieuses de l'Hôpital-Général, au sud de la rivière Saint-Charles, qui forme partie de la paroisse de Notre-Dame-des-Anges; de là, se dirigeant vers le sud suivant cette limite jusqu'au centre du boulevard Langelier; de là, suivant le centre du boulevard Langelier jusqu'à la cime du coteau Sainte-Geneviève, et, de là, se dirigeant vers l'ouest et suivant la cime du coteau Sainte-Geneviève jusqu'au point de départ.

Description des Comtés Fédéraux de QUEBEC METROPOLITAIN

LÉVIS :

Lévis se compose du comté de Lévis, (sauf les municipalités de Rivière-Boyer, St-Henri-de-Lauzon et le village de St-Henri, de la cité de Lévis et la ville de Lauzon).

QUÉBEC-EST :

a) De toute cette partie de la cité de Québec située au nord de la rivière St-Charles ainsi que de cette partie de la cité située au sud de la rivière St-Charles et bornée par une ligne commençant à la rivière et suivant, vers le sud, la rue St-Roch et son prolongement jusqu'à son intersection avec le côté nord de la rue Des Glacis; de là, vers l'est, le long du bord de la colline jusqu'aux fortifications; et de là, vers le sud, le long des fortifications jusqu'à la rue St-Jean; de là suivant la rue St-Jean jusqu'à son intersection avec l'avenue de Salaberry; de là, suivant l'avenue de Salaberry jusqu'au boulevard Langelier; de là, suivant le boulevard Langelier jusqu'à la rue des Commissaires; de là, vers l'est suivant la rue des Commissaires jusqu'à la rue St-Anselme; de là, suivant la rue St-Anselme jusqu'à la rivière St-Charles.

b) De cette partie du comté de Québec comprise dans la paroisse de St-Michel-Archange.

QUÉBEC-MONTMORENCY :

a) Des villes de Beauport, Château-d'Eau, Courville, Charlesbourg, Loretteville, Montmorency, Sainte-Foy et Val Saint-Michel, et du comté de Québec (sauf la municipalité de La-Petite-Rivière, la paroisse de Saint-Michel-Archange et cette partie située au nord des municipalités de Saint-Gabriel-Ouest et Stoneham);

b) Du comté de Montmorency No 2;

c) De cette partie du comté de Montmorency No 1 comprise dans la municipalité de village de Saint-Jean-de-Boischatel et la municipalité de paroisse de l'Ange-Gardien.

d) De cette partie du comté de Portneuf comprise dans le camp de Valcartier.

QUÉBEC-OUEST :

a) De cette partie de la Cité de Québec comprise dans les limites suivantes: d'un point partant de la rivière St-Charles à l'intersection de la limite ouest de ladite cité, de là suivant la dite limite jusqu'au chemin Ste-Foy; de là, suivant le chemin Ste-Foy jusqu'à l'avenue de Salaberry; de là, suivant l'avenue de Salaberry jusqu'au boulevard Langelier; de là suivant le boulevard Langelier jusqu'à la rue des Commissaires; de là, suivant la rue des Commissaires jusqu'à la rue St-Anselme; de là, suivant la rue St-Anselme jusqu'à la rivière St-Charles; de là, suivant la rivière St-Charles jusqu'au point de départ;

b) De cette partie du comté de Québec comprise dans la municipalité de La-Petite-Rivière et la ville de Québec-Ouest.

QUÉBEC-SUD :

a) De cette partie de la cité de Québec bornée par une ligne commençant à l'angle nord-ouest de la dite cité à son intersection avec le chemin Ste-Foy; de là, suivant le chemin Ste-Foy puis la rue St-Jean jusqu'aux fortifications; de là, suivant les dites fortifications vers le nord puis le bord de la colline vers l'ouest jusqu'au côté nord de la rue des Glacis; de là, suivant le prolongement de rue St-Roch et ladite rue jusqu'à la rivière St-Charles; de là, suivant la Rivière St-Charles jusqu'au fleuve St-Laurent; de là, suivant la rive du fleuve St-Laurent jusqu'à son intersection avec la limite sud de la Cité de Québec; de là, suivant ladite limite sud, jusqu'au point de départ;

b) De cette partie du comté de Québec comprise dans la cité de Sillery.